

## Permanence du numérique à destination des entreprises

: Vendredi 11 octobre 2024 à Seissan à la Maison de l'Intercommunalité



Permanence du numérique à destination des entreprises

La CCI du Gers organise une permanence du numérique à destination des entreprises du territoire le : **Vendredi 11 octobre 2024 à Seissan à la Maison de l'Intercommunalité (Salle des Assemblées).**

Cette permanence donne la possibilité aux entreprises de participer à un rendez-vous individuel de 45 minutes environ avec les conseillères numériques (diagnostic, conseils sur-mesure et accompagnement personnalisé...) afin de développer leur activité en ligne.

Ces rendez-vous sont destinés à toutes les entreprises, en particulier celles inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés. Ils sont pris en charge à 100% par la CCI du Gers.

La prise de rendez-vous se fait sur inscription via le lien suivant : <https://outlook.office365.com/book/CCIduGers@ccirlr.onmicrosoft.com/>, le nombre de places étant limité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Pôle Aménagement et Développement du Territoire au 05 32 79 00 40 ou [pole-territorial@cc-valdegers.fr](mailto:pole-territorial@cc-valdegers.fr).